

Memorial - biographies Na-Oz

Category: Archives du site,Biographies,Biographies memorial

29 octobre 2021

NEY

Marcel

Né le 3 janvier 1923 à Montigny- les-Metz (Moselle) de Emile Ney et de Marie Legrand Célibataire Profession: employé des P.T.T. Décédé le 23 juin 1942 à Mannheim

Réseaux: S.S.M.F./T.R., S.R. Kléber (Lorraine), L'Espoir FrançaisAgent P2

Marcel Ney, employé des P.T.T., a 18 ans quand il s'engage dans la Résistance où il est chef du secteur de Montigny-les-Metz pour le S.R. Kléber. Il vit alors dans cette ville, chez ses parents, 6 rue de Marly.

Il travaille pour "L'Espoir Français", fondé à Metz par Robert Gatelet*, Robert Granthil et Albert Dehlinger. C'est le premier mouvement de résistance de Moselle (il fait partie de la branche des étudiants de Lorraine du réseau Uranus du S.R. Kléber). L'article 3 de ses statuts dit: "Le général De Gaulle nous inspire nos buts".

"L'Espoir Français" aide d'abord les prisonniers de guerre français qui veulent s'évader, il effectue de petits sabotages, des actes de propagande (tracts, affichettes), du stockage d'armes, et finit par couvrir huit districts. Fin août 1940, il cherche une liaison avec la France Libre. Son activité décuple: renseignements sur les mouvements de troupes, la défense aérienne, les usines de sidérurgie.

En mai 1941, l'arrestation d'un courrier porteur de documents entraîne l'arrestation de vingt de ses membres dont Marcel Ney, Robert Gatelet, Alfred Dehlinger et Émile Parisot*.

Marcel Ney est arrêté le 7 juillet 1941. Il est jugé dans le cadre du procès de "L'Espoir Français" devant le 4e Sénat du Wolksgerichshof de Berlin, qui se déroule du 30 septembre au 2 octobre 1942 à Zweibrücken, et compte vingt et un inculpés.

Voici des extraits de l'acte d'accusation qui fait 32 pages (selon la traduction qui figure dans le dossier "S.R. Kléber - Historique" du Bureau Résistance). Il est daté du 7 juillet 1942:

"J'accuse: de juillet 1940 à juillet 1941 (certains accusés seulement durant une partie de ce

temps) à Metz et environs.

1) Tous les accusés: d'avoir préparé l'entreprise de haute trahison d'empêcher - par la violence ou par menace de violence - le Führer et chancelier du Reich, ainsi que les membres du gouvernement d'exercer, dans un certain sens, leurs compétences constitutionnelles.

A cette fin, l'action des accusés était dirigée vers l'établissement et le maintien d'une consistance organisée, et l'action des accusés Dehlinger et Gatelet aussi vers l'influence des masses par la propagation d'écrits.

2) Les accusés Dehlinger, Gatelet (...), Parisot (...) d'avoir, outre cela et par la même action, rassemblé ou essayé de rassembler, secrètement, en territoire de guerre de la Wehrmacht, des renseignements dans l'intention de les communiquer à l'ennemi. Les accusés (dont Gatelet...) tant qu'ils n'étaient pas encore âgés de 18 ans au moment du crime, étaient cependant en mesure d'après leur développement intellectuel et moral de discerner l'illégal des méfaits et de subordonner leur volonté conformément à ce jugement. (...)

Les accusés ont tous appartenu à une organisation, "Espoir Français", créé à Metz en juillet 1940. Sa tâche consistait en premier lieu à rassembler pour le service de renseignements français des informati...

Extrait du Bulletin : Prêtre et soldat (1)

Category: Archives du site

29 octobre 2021

Il y a un an s'éteignait l'Abbé VORAGE, Officier de la Légion d'Honneur, Aumônier des SERVICES SPÉCIAUX de la DÉFENSE NATIONALE.

Peu de temps avant sa mort l'Abbé VORAGE se proposait de faire publier un ouvrage qui retracait quelques épisodes de sa vie de soldat et de son existence sacerdotale.

Nous devons à sa famille - que nous remercions -, la communication du manuscrit qu'a préfacé notre Président National,

P. PAILLOLE.

Nous croyons nécessaire, aussi bien pour honorer la mémoire de notre aumônier prématûrement disparu, que pour servir l'Histoire des SERVICES SPÉCIAUX, de reproduire quelques extraits de cet ouvrage, en formulant le souhait qu'il puisse paraître un jour in extenso en Librairie.

L'Abbé VORAGE (" NORBERT " dans le livre), d'origine hollandaise, apprit à aimer la France

en écoutant parler ses aïeux. Dès son plus jeune âge il tourne les yeux vers elle et en fait sa Patrie.

1914 : la France entre en guerre. Séminariste près de MAASTRICHT, à Kerkrade, il ne peut résister au désir de se battre pour elle. Il se présente au Consulat de France, à Rotterdam, pour s'engager dans l'armée française.

Ceux qui l'interrogent prendront la mesure de sa volonté et de son enthousiasme. Ils comprennent le parti qui peut être tiré de ses connaissances, de ses facultés d'observation, de son intelligence.

Sa destinée, dès lors, va être tracée.

Il servira la France, mieux sans doute qu'il ne l'eût fait sous l'uniforme. Plus complètement, en tout cas ; car jusqu'à sa mort il fut pour les SERVICES SPÉCIAUX un collaborateur permanent, dévoué, fidèle, ajoutant à ses exploits techniques une action bénéfique sur les âmes.

C'est la naissance et l'épanouissement de ses vocations sacerdotales et " technique " que relate son livre.

Les extraits qu'on en trouvera dans ce numéro évoquent le " recrutement " de " 37 Bis " et les premiers résultats - remarquables - du " travail SR " qu'il accomplit.

Nous poursuivrons dans les prochains BULLETINS cet impressionnant récit pour la période 14-18 et publierons enfin les passages les plus caractéristiques de l'oeuvre de l'Abbé Vorage (alias Norbert) après la première guerre mondiale.

VINGT ANS PLUS TARD

Cent personnalités amies pouvaient préfacer cet ouvrage et lui accorder avec fierté le prestige de leur signature.

C'est sans doute à l'humilité de l'abbé VORAGE que je dois cet honneur.

Peut-être aussi convenait-il de donner à ce livre l'empreinte spéciale des SERVICES de RENSEIGNEMENTS qui permirent au prêtre de donner sa mesure de soldat valeureux.

Dans ce cas, en me demandant cette préface, l'auteur a délibérément choisi celui que la Destinée mit à la tête du Contre-Espionnage français de 1940 à 1944, observatoire incomparable pour juger des services rendus au Pays.

C'est dans les premiers jours de décembre 1935 que je fis la connaissance de l'abbé VORAGE.

Une grande et massive silhouette se profilait dans une pièce sombre du rez-de-chaussée du 2 bis (1) Le visiteur - en soutane - bavardait avec un camarade en attendant sans doute l'audience du " Patron ". Je jugeai son salut un peu hautain et son ton trop protecteur pour rester en tiers dans une conversation que j'avais à peine interrompue.

Pour l'heure, je " faisais mes classes " ; cela se sentait, et le curé, de toute évidence, n'était nullement disposé à tolérer un éparpillement de l'intérêt au détriment de son sujet.

- Qui est-ce ? demandai-je au Commandant GROSJEAN, mon chef et mon mentor.
 - L'abbé VORAGE, curé des Molières. V...
-

Extrait du Bulletin : La Corse se souvient

Category: Affaire Amiral Darlan, Archives du site, Général Louis Rivet
29 octobre 2021

Le 13 décembre 1987 les municipalités de CARGESE, MARIGNANA et PIANA ont commémoré le 45e anniversaire du premier débarquement clandestin en Corse d'une équipe des Services Spéciaux de la Défense Nationale. Une double cérémonie fut organisée à cette occasion - à la stèle de CHIUNI, érigée sur la route de CARGESE à PIANA où naguère l'A.A.S.S.D.N. en Congrès à Ajaccio avait déposé une gerbe; - à REVINDA où fut inaugurée une plaque commémorative portant les noms des héroïques camarades de la mission PEARL-HARBOUR.

L'A.A.S.S.D.N. était représentée par Toussaint GRIFFI, hélas seul représentant de la mission, et par Lucien LABADIE, secrétaire général de notre délégation de la Corse du Sud.

Les autorités civiles et militaires étaient notamment représentées par : M. Pierre MORIN, Préfet de Police, le Colonel RAILLON représentant le Général commandant la 55^e Division Militaire, le Capitaine du Vaisseau HEMARD commandant la Base Aéronavale d'ASPRETO et la Marine de la Corse, M. NICOLI, Directeur interdépartemental des A.C. et V.G. et, bien sûr, les maires des communes intéressées. Après la messe célébrée à REVINDA des allocutions furent prononcées. Nous donnons ci-après de courts extraits de l'émouvante allocution prononcée par notre camarade Toussaint GRIFFI.

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION PRONONCÉE PAR TOUSSAINT GRIFFI A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE A REVINDA, LE 13 DECEMBRE 1987.

par Toussaint GRIFFI

« ...Ce fait d'armes concernant l'arrivée en Corse de la première mission française venue d'Alger à bord du sous-marin « CASABIANCA » et débarquée clandestinement dans la nuit du 15 décembre 1942 a été maintes fois revendiquée par les uns et les autres, à tel point que j'en viens parfois à me poser la question de savoir si Laurent Preziosi et moi-même y avons réellement participé. Voici comment les choses se passèrent :

Après le débarquement Allié en Afrique du Nord, en novembre 1942, le [Général Rivet](#), chef des Services Spéciaux de la Défense Nationale, s'efforça de ressaisir tous les fils du renseignement pour en faire bénéficier le Commandement Allié.

C'est ainsi qu'il lui apparut indispensable de lancer une mission de renseignement et d'action

sur la Corse. Le sous-marin « CASABIANCA » du Commandant L'Herminier venait de s'évader de Toulon et de rejoindre les Forces Françaises Libres en Afrique du Nord. L'audace de son équipage et sa compétence le désignaient pour effectuer la première opération de débarquement clandestin d'une mission en Corse, occupée par l'ennemi italien.

Mais le Commandant du « CASAB » n'admit de tenter une telle opération qu'avec l'assurance formelle qu'elle fût organisée dans le secret exclusif et absolu des Services Spéciaux Français, et notamment ignorée du Haut-commissaire, l'Amiral Darlan et de son entourage.

Une équipe fut constituée, composée de quatre hommes, tous volontaires, comprenant : - le Commandant Roger De Saule (chef de mission); - l'Officier Radio Pierre Griffi (qui fut plus tard arrêté et fusillé après avoir émis plus de 200 messages) - le Lieutenant Laurent Preziosi (aujourd'hui Administrateur Civil en retraite) - le Lieutenant Toussaint Griffi (Adjoint au chef de mission).

La France disposait ainsi des hommes et des moyens de transport. Mais le matériel radio faisait défaut ; celui-ci devait être fourni par les Services Spéciaux Américains. C'est ainsi que le Capitaine Frederic Brown dont les connaissances techniques, notamment en matière de radio étaient éprouvées, ainsi que sa solide réputation de nageur, fut mis à la disposition du Commandant De Saule.

Le groupe ainsi constitué fut d...

Extrait du Bulletin : 40 em anniversaire libération Corse

Category: Archives du site,Général Louis Rivet
29 octobre 2021

(Extraits)

Parce que les Services Spéciaux de la Défense Nationale ont eu un rôle primordial dans la préparation des opérations militaires qui ont permis en Septembre 1943 la délivrance de ce département français, parce que ce rôle est trop souvent « gommé » au profit d'intrigues partisanes et d'actes de résistance contestables, parce que la Corse, enfin, traverse une épreuve particulièrement douloureuse et que la France toute entière se sent solidaire de cette admirable région, L'AASSDN se devait d'être présente dans les cérémonies qui ont marqué le 40e anniversaire de la libération de l'île.

Elle l'a fait en participant avec les Pouvoirs publics et les autres associations concernées à la préparation et au déroulement des manifestations patriotiques d'Ajaccio, d'Azone et de Bastia.

La présence de notre Président National, celles de nos camarades Toussaint GRIFFI, Laurent PREZIOSI, Marie-Jeanne NESI aux côtés des anciens sous-mariniers du CASABIANCA, l'amiral

LASSERRE en tête, ont donné à cette évocation de l'histoire une authenticité impressionnante et marqué définitivement la place de nos anciens Services dans cette phase première de la Libération de la France.

Dans les pages qui suivent nous relatons les moments les plus intenses de ces journées du souvenir et nous reproduisons les passages essentiels des allocutions prononcées.

Il faut rendre hommage à notre délégation de la Corse du Sud qui a su imposer avec tact mais fermeté, le respect de la Vérité et, par voie de conséquence, celui de la contribution des Services Spéciaux de la Défense Nationale grâce à la vigilance et au dévouement de nos camarades ... l'action de nos services et l'héroïsme de nos camarades ont été dignement honorés...

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

8 NOVEMBRE 1942 - Les alliés débarquent en Afrique du Nord. L'armée française reprend la lutte. Le Colonel RIVET, chef des Services Spéciaux rejoint ALGER avec le Colonel RONIN. Ils reconstituent la Direction des Services de Renseignements et de Sécurité Militaire dans le cadre du commandement français.

7 JANVIER 1943 - Fred SCAMARONI, chargé de mission par le B.C.R.A. débarque à son tour en Corse. Il sera arrêté et se suicidera en Mars 1943 pour ne pas parler.

AVRIL 1943 - Le Commandant COLONNA D'ISTRIA remplace en CORSE le Commandant de SAULE. Il a pour mission de renseigner et d'unifier la résistance en liaison avec le Front National (GIOVONI).

13 MAI 1943 - Reddition de l'Afrika Korps en Tunisie.

10 JUILLET 1943 - Débarquement des alliés en Sicile.

25 JUILLET 1943 - MUSSOLINI destitué.

3 SEPTEMBRE 1943 - Débarquement allié en Calabre.

9 SEPTEMBRE 1943 - L'Italie capitule. L'insurrection éclate à AJACCIO. COLONNA D'ISTRIA et GIOVONI appellent l'Armée française. GIRAUD prend seul la responsabilité de répondre à cet appel.

13 SEPTEMBRE 1943 - Le « CASABIANCA » débarque le groupe de choc des Services Spéciaux à AJACCIO. Les jours suivants ce sera la 4e Division marocaine du Général Henri MARTIN.

4 OCTOBRE 1943 - La Corse est libérée malgré une opposition sanglante de la Wehrmacht repliée de Sicile.

LES CEREMONIES DU 8 SEPTEMBRE 1983 A PARIS

Deux délégations d'Anciens Combattants et résistants des deux départements Corse étaient présentes, ainsi que notre délégation Corse... Après la messe à la mémoire des morts en l'Église Saint-Louis des Invalides, la flamme fut ravivée à l'Arc de Triomphe en présence du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Le Colonel S...

Extrait du Bulletin : Aide de la Marine nationale aux Services spéciaux

Category: Archives du site

29 octobre 2021

A la gloire du Sous-Marin " PERLE " disparu corps et biens le 8 Juillet 1944

Avec l'autorisation de l'Amirauté, nous publions le récit du Capitaine de Frégate PAUMIER, qui commandait le Sous-Marin "PERLE" lors de sa mission sur les côtes de Provence en Octobre 1943.

Cette mission sous-marine fut la dernière au Cap Camarat. Elle fut aussi l'une des plus risquées, car l'ennemi venait précisément d'y renforcer ses défenses côtières et ses moyens de guet. L'expédition ratée le mois suivant - Novembre 1943 - devait, hélas, démontrer la difficulté de l'entreprise.

Pourtant le récit en est simple, discret, bien dans les traditions de la MARINE. A chaque ligne apparaît l'extraordinaire maîtrise, l'exceptionnel courage, la foi patriotique de l'équipage et de son Chef.

"LA PERLE" n'a pas connu la Victoire : disparue en mer le 8 Juillet 1944, elle symbolise l'héroïque abnégation de notre Marine Nationale.

C'est à cet héroïsme et à cette abnégation que nous rendons aujourd'hui hommage. Nous les perpétuerons demain en édifiant à Ramatuelle le MEMORIAL des SERVICES SPECIAUX.

UN DÉBARQUEMENT des SSM/TR

Sur les côtes de Provence (Octobre 1943)

Si la grande presse a beaucoup parlé des opérations de parachutage destinées à organiser les forces de la Résistance, un voile discret, par contre, semble avoir été jeté sur les opérations de débarquement, peut-être plus modestes, exécutées au cours des années 1943 et 1944 sur les côtes méditerranéennes, par le Groupe des Sous-marins d'Algérie.

A cette époque, la création de liaisons directes et françaises avec la Métropole et le maintien

de ces liaisons étaient un problème vital. Très rapidement le sous-marin s'avèrera l'engin idéal pour ce travail, ayant sur l'avion l'énorme avantage d'une discréetion à peu près totale. Le Capitaine de Corvette L'HERMINIER, Commandant du "CASABIANCA", fut le premier à tenter et à réussir, en Février 1943, un débarquement d'agents du SSM/TR sur les côtes de Provence (les BULLETINS 7 et 8 ont relaté cet exploit). Devenu notre chef de file, il ne cessera de nous recommander de toujours opérer avec la plus grande discréetion.

Le point de débarquement devant être impérativement isolé des grandes voies de communication, facilement identifiable de nuit, d'accès possible pour un sous-marin navigant en immersion profonde. Le choix du Commandant L'HERMINIER s'était porté sur la Baie de Bon-Porte, entre les Caps Taillat et Camarat, non loin de la Baie de Saint-Tropez, et pratiquement le seul endroit acceptable entre Toulon et la frontière italienne.

Le nombre d'agents que nous transportions variait généralement entre cinq et dix et se composait des éléments les plus divers, les uns Officiers de Marine en service aussi bien en Afrique du Nord qu'en France, se pliaient aisément aux pénibles conditions de vie des sous-marins, les autres ignoraient tout de la vie maritime et se trouvaient quelque peu perdus sur nos bateaux où les mètres carrés leur étaient distribués avec parcimonie.

Ainsi, chaque mois, à la nouvelle lune, un sous-marin d'Alger vint en Baie de Bon-Porte. Mais, tout a une fin; l'activité des Résistants ne pouvait à la longue rester inaperçue et, en Novembre 1943, l'ennemi interrompait brutalement les opérations poursuivies.(1)

Et c'est "LA PERLE" qui, en Octobre 1943, se trouve avoir réalisé le dernier débarquement sur ces côtes.

LE RAPPORT DE MER

Le départ d'Alger se fait au petit matin du Samedi 23 Octobre.

"LA PERLE" plonge dès la sortie du chenal dragué et se dirige vers la zone que l'Amirauté alliée réserve aux sous-mar...

Memorial - biographies Mf-Mz

Category: Archives du site,Biographies,Biographies memorial
29 octobre 2021

MILLET

Alfred (ou André)

Pseudonyme: ERLINI

**Né le 2 décembre 1913 à Rouille (Vienne) de Armand Millet et de Eugénie
Oblé Epouse: Simone Le Moal Profession: ingénieur agronome Décédé le 24 juillet
1944 à La Harmoye (Côtes du Nord)Agent P2**

Réseaux: Alibi (relevant de l'I.S.) ,Gallia-Kasanga S.R. MLN, D.G.E.R.

Ingénieur agronome (il avait fait l'École de Grignon), Alfred Millet était professeur d'agriculture. Il avait fait la guerre de 39-40 en Belgique et dans la Meuse (cité à l'ordre de la division); habitait Saint Brieuc et était père de deux enfants.

Arrêté pour ses activités de résistance le 27 juillet 1944 à Saint Brieuc, il est fusillé le jour même à La Harmoye (Côtes du Nord). D'après l'acte de décès, son corps est retrouvé le 14 août 1944, à dix heures, au lieu dit Kergus.

Capitaine à titre posthume, Alfred Millet sera cité à l'ordre de l'Armée et à l'ordre de la division; il sera fait chevalier de la Légion d'Honneur, et recevra la Croix de Guerre 1939-45 avec palme et la Médaille de la Résistance.

Références Archives du Bureau "Résistance"; : "L'ORA" du colonel A. de Dainville (Ed. Lavauzelle, 1974)

MORAND

Francis

Né le 25 mars 1915 à Lodève (Hérault) De Maxime Morand et Yvonne Andrieu Marié le

22 décembre 1943, épouse : Angèle Gratia Profession : officier d'active

Réseau Action R.6, FFI d'Auvergne, FFC Agent P2 Disparu à Melk (Autriche) en avril-mai 1945

Sorti en 1937 de l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr (promotion maréchal Lyautey), Francis Morand choisit l'Ecole d'application de cavalerie à Saumur , qu'il termine en juillet 1938. Affecté au 2e régiment de chasseurs d'Afrique à Mascara, il fait la Campagne de France au sein du G.R.C.A. et sera cité à l'ordre du régiment par décret du 21 juin 1940 : « Jeune officier de renseignement toujours prêt à assurer les liaisons quelque soit le danger. Le 6 juin 1940, chargé d'aller chercher un renseignement sur la ligne de feu, n'a pas hésité à regrouper autour de lui des hommes désemparés pour suivre des chars non accompagnés et pénétrer dans un bois occupé par l'ennemi. » Puis il est à nouveau cité à l'ordre du régiment : « A fait courageusement tout son devoir pendant les opérations de la 7e Armée du - au 24 juin 1940. »

En août 1940, il sera brièvement affecté au 3e régiment de Dragons, mais demandera sa mutation dans la gendarmerie. Il suit alors les cours de l'Ecole d'application de la gendarmerie, à Pau, et sera affecté successivement à la 2e légion de la Garde (16.02.1941) et à la 4e Légion, avant de rejoindre l'EM de la Direction générale de la Garde . Il sert sous les ordres directs du [comandant Robelin*](#), pour lequel il effectue de nombreuses missions ; Robelin maintient le contact avec les diverses organisations de la Résistance, en particulier avec les réseaux CE du colonel Lafont (Verneuil). On peut donc imaginer que Francis Morand, ancien officier de renseignement de 1940, travaille sous couverture de ses missions techniques au profit de la Garde, pour fournir à son chef les renseignements pouvant intéresser ces réseaux.

Quand il se marie, en décembre 1943 , c'est Robelin lui-même qui signe l'...

Le serment de Bon-Encontre

Category: Archives du site,Général Guy Schlesser,Général Louis Rivet,Serment de Bon-Encontre
29 octobre 2021

.... Le 25 juin 1940, autour du monument aux morts de Bon-Encontre, les personnels du 2 bis se recueillent longuement. De sa voix sourde le colonel Rivet, le patron, parle. Il trace le devoir de chacun : lutter contre l'envahisseur. Tous en font le serment.

Voici ce qu'en a écrit le colonel Paillole (1)

« Rivet nous rejoint le 21 juin vers 20 heures à Bazas. Abattu, il décrit l'atmosphère déprimante de Bordeaux où se sont repliés le Président de la République et le gouvernement

.... N'attendez pas plus de quarante-huit heures ici. Les conditions d'armistice seront très dures. Je crains que vous soyiez dans la zone que va occuper la Wehrmacht. - S'il n'y a aucune possibilité de nous embarquer à Bordeaux pour gagner l'Afrique, nous essaierons Port-Vendres, Marseille ou Toulon. Sinon nous n'aurons pas d'autre solution que de poursuivre clandestinement notre combat.

Le lendemain 22 juin 1940, à 18 heures, l'armistice est signé avec les Allemands. Il sera effectif après la conclusion de l'armistice en cours de discussion avec les Italiens. La clause dissolvant nos services est confirmée. Un silence de mort règne dans notre cantonnement.

Dans un bureau voisin soudain s'élève une voix : ... « *L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront ...* » C'est de Gaulle qui de Londres exprime et endurcit notre résolution prise la veille à Bazas : continuer là où nous serons et comme nous pourrons.

- Rejoignez-moi demain au petit séminaire de Bon-Encontre, à la sortie d'Agen vers Moissac, nous enjoint Rivet. Nous arrivons au petit séminaire le 23 juin vers 13 heures. Le 25 juin 1940, l'armistice est signé avec l'Italie. Pétain parle aux Français : le drame est consommé.

Autour du monument aux morts de Bon-Encontre, nous nous recueillons longuement. De sa voix sourde Rivet nous parle. Il trace le devoir de chacun : lutter contre l'envahisseur. Nous en faisons le serment. ... Il faut faire vite. Dans le réfectoire du séminaire de Bon-Encontre, nos visages encore bouleversés par la cérémonie au monument aux morts, traduisent l'humiliation et la révolte.

Rivet reprend la parole. - Notre destin ne s'arrête pas là. Tirée de l'anesthésie par la brutalité du drame, la France perçoit dans sa chute le début d'un règlement de comptes. C'est l'heure du redressement. Un calcul trop savant, l'obsession du schéma (2) ou une étourderie inespérée ont laissé au vaincu du moment une portion de territoire, avec l'Afrique française et un noyau d'armée.

A qui fera-t-on croire que cette armée d'armistice se résignera plus

docilement à la honte que la Reichswehr en 1918 ? Nous écoutons en silence ces mots qui traduisent ce que nous ressentons.

Rivet poursuit : - Soyez sûrs que cette armée offrira à la dissidence de nos Services de renseignements et de contre-espionnage la couverture et l'appui qu'en d'autres temps la Reichswehr a donnés au Nachrichtendienst. Ceux qui comme nous peuvent se battre ne doivent pas attendre. Notre action doit se poursuivre, invisible et secrète. Aucune autre attitude n'est concevable.

Quelques semaines plus tard

.... « ... Rivet nous rassure : - La position de Weygand est claire : la guerre continue. L'armistice n'est qu'une suspension d'armes. Il m'a dit textuellement :« Quoi qu'il puisse advenir, la ligne de conduite de vos services, comme celle de l'Armée, implique que l'Allemagne doit être traitée en ennemie et l'Angleterre en alliée. »

.... Il (le colonel Schlesser) m'écoute décrire notre retraite et les méthodes offensives de l'Abwehr.

- C'est nous qui devions faire cela ! Nous avons déclaré la guerre sans savoir ni vouloir la faire. Pour aller au secours de la Pologne, nous sommes restés sur place !